

ASPRI

Association pour la Survie des étangs et de la mer
et la Prévention des Risques d'Inondation
- 31 rue des Lamparos 34250 - Palavas les Flots

CONSTATS, ETUDES, PROPOSITIONS SUR LES RISQUES D'INONDATION

Mars 2013

CONSTAT :

La situation géographique de notre secteur est très particulière: outre les eaux de ruissellement il reçoit les eaux douces du système Lez-Mosson-Lironde et du Vidourle, mais aussi de grands ruisseaux ou émissaires (une douzaine) qui se jettent dans les étangs. Ces étangs communiquent directement ou indirectement avec la mer par trois graus (Carnon, Palavas et Prévost) et indirectement par le Canal du Rhône à Sète et les passes très diverses qui marquent le paysage. *Les crues gonflent les rivières mais la tempête élève le niveau de la mer et donc des étangs. C'est cette caractéristique qui nous rend vulnérables.*

L'urbanisation galopante crée des contraintes fortes. Elle a un peu faibli depuis 2006 mais les projets en préparation laissent supposer que chaque année autour de 3% des sols (2,7 % aujourd'hui selon le SAGE) deviendront incapables d'absorber les eaux de pluie ou l'expansion des crues. Avant 2006 c'était 4%. Au rythme de 3% par an, en 10 ans, c'est un tiers supplémentaire de la surface du bassin amont des étangs qui serait urbanisée, en 35 ans la totalité. *A pluie identique la quantité d'eau arrivant à la rivière augmente.* La nécessaire protection de Lattes a exigé le rehaussement des digues ("calibrage"). *Le lit du Lez peut contenir beaucoup plus d'eau qu'avant les travaux.* D'autre par l'urbanisation au nord de Montpellier et à Lattes a supprimé les terrains pouvant servir de champ d'expansion des crues. Si l'on ajoute le réchauffement climatique annoncé le constat est implacable: **L'AVAL VA RECEVOIR DE PLUS EN PLUS D'EAU DE L'AMONT EN CAS DE PRECIPITATIONS IMPORTANTES.** Or la superficie du bassin versant est **10 FOIS SUPERIEURE A CELLE DES ETANGS PALAVASIENS.**

Les graus aggravent le risque. La porte du grau de Carnon mal réalisée et mal calibrée est un obstacle pour l'évacuation des crues. Il faut 10 jours pour que la vidange se réalise, selon les constatations des riverains et de l'étude hydraulique commandée par le SYBLE. Les graus de Palavas et du Prévost laissent entrer l'eau de mer lorsque le niveau de celle-ci s'élève. Si l'effet d'une tempête inachevée s'additionne à celui d'une crue d'amont, les étangs déjà pleins ne peuvent rien absorber. Dans ce cas *ce sont les habitations qui serviront de champ d'expansion.*

Les travaux annexes au re-calibrage du Lez ne règlent rien pour la zone aval. Le détournement de la Lironde et les déversoirs dans le Méjean sont une régulation pour le Lez qui protège Lattes, mais cette eau arrivera au même endroit en fin de compte. L'eau qui sera en moins dans le Lez sera en plus dans les étangs du Méjean et du Grec. Même situation avec le re-calibrage de la Mosson qui fera encore plus monter le niveau de l'Arnel et du Prévost. En cas de crue en même temps ("synchrone") du Lez et de la Mosson la situation deviendrait dramatique.

LES ETUDES EN COURS OU DEJA REALISEES:

La réunion de présentation des résultats des études hydrauliques par le SYBLE (maître d'ouvrage) le 6 septembre 2012 ne déboucherait que sur l'immobilisme.

Les portes sur les graus et les "écréteurs" de crues en amont n'auraient que très peu d'impact et ne justifieraient pas des financements lourds. Le Président du SYBLE avouant que de toute façon aucun financement n'était possible on peut se demander si les moyens adéquats pour réaliser l'étude ont été donnés aux scientifiques.

Le Président concède le dragage des roubines au nord des étangs et peut être de certaines passes et canalettes comme celle du Tier, dragage qui serait à la charge des communes. Des financements plus larges et très conséquents ont pourtant été trouvés pour le calibrage du Lez en amont.

Une conversation téléphonique en août 2012 avec la scientifique chargée de la réalisation du PAPI n'est pas plus encourageante. Elle a par exemple nié l'impact réel du remplissage des étangs par la mer. Avec son équipe elle s'orienterait plutôt vers l'ouverture d'une quatrième communication, une buse du Grec à la mer. Les riverains du port de Carnon affolés, ont eu beaucoup de mal à faire fermer la porte de Carnon à l'automne 2011 car la mer menaçait d'envahir leurs maisons. Le gestionnaire par défaut est désormais l'Agglomération de l'Or, les VNF ne souhaitant plus s'en occuper. Il a fallu l'intervention des pompiers. Tous ces intervenants semble être d'un avis très différent. **Il ne s'agit pourtant pas d'une étude ou d'une opinion mais d'un constat.** Concernant la buse du Grec à la mer contre laquelle nous n'avons aucune objection, elle ne peut se concevoir qu'avec un clapet anti-retour.

Une étude réalisée pour le SYBLE par un bureau d'études sur la liaison mer-étangs (bizarrement cela n'avait jamais été fait) a pourtant conclu sur le risque aggravant pour le secteur, d'une élévation du niveau de la mer lors d'une crue d'amont.

Dans le document de révision du SAGE : "Présentation de la stratégie" de mai 2012, il est indiqué page 11: ... *Par ailleurs, au-delà des besoins de gestion des eaux pluviales à l'échelle des sous-bassins, la gestion des risques d'inondation inscrite dans le SAGE actuel a montré ses limites concernant la reconquête des lits majeurs...*

Plus loin page 18 il est indiqué: ... *" le suivi de l'ensemble des PLU du bassin aux fins de donner un avis sur leur compatibilité avec le SAGE, pourtant prévu par les textes de loi, est également difficilement réalisable. Bien que Syndicat Mixte et portant la volonté de la CLE, le SYBLE ne peut donc pas suffisamment veiller à ce que les préconisations du SAGE soient entièrement respectées. Ces opérations d'accompagnement demandent en effet des moyens importants pour assurer une présence sur le terrain "...*

L'ASPRI continuera à réclamer:

- une étude globale
- le respect des préconisations du SAGE concernant l'urbanisme-
- En fonction des informations dont elle dispose à défendre les quatre propositions d'un schéma général.

LES PROPOSITIONS DE L'ASPRI

Notre association a proposé depuis le mois d'août 2011 au SYBLE (Syndicat du bassin du Lez) émanation du Département, et à la CLE (Commission locale de l'eau du SAGE) émanation de la Région, ainsi qu'au Préfet de Région **un schéma général comportant 4 objectifs.**

1 - Retarder le remplissage des étangs par des portes sur les trois graus et les communications associées afin que les crues puissent s'étaler (Carnon, Prévost, canalettes de Palavas, Canalette du Tier, Grec, Quatre canaux). Une gestion rigoureuse exige de tenir compte en permanence des niveaux respectifs des étangs et de la mer. En même temps il faudrait achever de reconstituer le cordon de dunes fragilisé au niveau de l'étang de Pierre Blanche. Le rendre solide et ininterrompu éviterait les fortes entrées maritimes, préserverait l'étang de l'ensablement et protégerait le canal du Rhône à Sète. L'argument selon lequel les portes pourraient s'avérer dangereuses à Palavas les Flots en cas de panne ne saurait être retenu. En effet le Lez, qui est la rivière centrale, continuerait de s'évacuer en mer sans obstacle artificiel. Il ne peut y avoir aucun dysfonctionnement à ce niveau. Un entretien et un contrôle régulier, ainsi que la possibilité d'actionner manuellement les portes en cas de besoin rendent ce type d'argument non valable.

2 - Ralentir la descente des crues avec un ou plusieurs "écrêteurs" en amont pour se donner le temps d'une gestion correspondant aux besoins des populations. Quelques heures peuvent tout changer en empêchant les diverses crues de s'additionner.

3 - Améliorer le transfert des excédents d'eau vers l'ouest, moins urbanisé, en utilisant le canal du Rhône à Sète et les communications existantes. Certaines sont à améliorer, d'autres à rétablir entre le Lez et les étangs, entre le canal et les étangs. L'étang de l'Arnel qui reçoit la crue de la Mosson par le déversoir doit pouvoir s'évacuer directement vers Vic sans attendre d'être en surcharge. Des ponceaux doivent remplacer la buse unique sur la route de Villeneuve vers le canal et la maison de l'Esclavon sur l'îlot situé dans l'étang de l'Arnel.

4 - Améliorer les évacuations à la mer à la fois sur le Prévost en enlevant le barrage de pieux sous le pont de l'Arnel au chemin de halage, en draguant l'îlot qui bouche ce grau et sur le Grec avec l'installation de buses munies de clapets anti-retour entre les immeubles de l'avenue St Maurice. L'ouverture des "martellières" (petites portes manuelles ou électriques ouvrant et fermant la communication entre les étangs, entre les étangs et les ruisseaux) sous la voie Palavas-Carnon permettrait alors une évacuation supplémentaire à la mer. Une coordination est indispensable. La porte de Carnon doit être re-calibrée pour permettre une meilleure évacuation à la mer.

Ces propositions sont le fruit de nombreuses discussions et concertations entre résidents et spécialistes coordonnées par l'ASPRI. Pour nous, si nous voulons être efficace ces quatre objectifs sont **INDISSOCIABLES.**

La prévention des inondations ne saurait se satisfaire de PPRI, simples documents d'urbanisme qui ne prennent pas, ou peu, en compte les cartes d'aléas. Ainsi à Palavas les Flots comme ailleurs l'urbanisation future doit absolument s'intégrer dans un plan de prévention dont le PPRI actuel n'est que la caricature. La troisième ligne d'urbanisation avenue St Maurice que ce dernier rend possible (zone bleue) est un bon exemple de ce qu'il ne faut pas faire (Partie en zone bleue). La carte d'aléas indique que les campings le long de l'avenue St Maurice et le centre de vacances "Joie et Santé" sont en zone gravement inondable. C'est la raison pour

laquelle les campings ferment d'octobre à mai par arrêté préfectoral. **Cela n'a pas empêché le classement de ce secteur par le Préfet en bleu donc urbanisable, dans la perspective d'une troisième ligne d'urbanisation parallèle à l'Avenue St Maurice avec rehaussement du plancher aux nouvelles normes IGN.** Le bâti existant mérite protection, or les nouveaux bâtiments pour être conformes à la nouvelle réglementation sont et devront être surélevés, constituant une cuvette, donc un obstacle nouveau, alors que la situation est déjà mauvaise.

Enfin un grave problème concerne les Quatre Vents et les Premières Cabanes. Entre ces deux zones, le Lez décrit une courbe en "S". Lorsqu'il y a une crue les deux creux de cette courbe (ce que les géographes appellent les parties concaves du méandre) s'abîment bien plus que l'ensemble des berges. Le courant érode d'abord la berge ouest côté Quatre Vents, puis, avec violence, se trouve projeté et augmentée sur la berge est côté Premières Cabanes. Les résidents luttent comme ils peuvent, sans grande efficacité. M. le Maire de Palavas les Flots rejette la responsabilité sur le Département qui serait propriétaire des berges.

Toujours aux Quatre Vents, côté départementale et Arnel, il est prévu que les eaux de pluie s'évacuent sous la départementale vers l'Arnel. Le marécage à la moindre pluie témoigne que cette buse est bouchée. Le maire là encore rejette la responsabilité sur le Département.

Toutes ces questions spécifiques à Palavas sont cruciales pour les riverains. Alors que les travaux en amont auxquels ils ont participé comme contribuables, augmentent les risques pour eux, ces même riverains ont le sentiment d'être sacrifiés.

En conclusion

Un gouffre existe entre les attentes des habitants et l'attitude des pouvoirs publics et des élus. Tout se passe comme si rien n'était possible. Ce constat d'impuissance masque le refus d'engager les dépenses correspondant au besoin.

Nous savons que ces dépenses seraient considérables. Pour nous la sécurité des populations de l'aval n'a pas de prix. En cas de drames et de pertes matérielles consécutives à de fortes crues, la responsabilité directe des pouvoirs publics et des élus serait engagée. L'ASPRI, fidèle à sa mission continuera dans la voie qu'elle s'est tracée:

- Exiger une étude globale digne de ce nom qui corrobore ou infirme nos quatre propositions avec des arguments scientifiques sérieux et débouche sur des propositions.
- Nous continuerons à nous opposer aux études partielles destinées à illustrer toute thèse préétablie.
- Informer les populations pour qu'elles pèsent sur les décideurs.
- Travailler en concertation avec toutes les associations, organismes et personnes qui œuvrent dans le même sens.

oooooooo